

BSI Monaco SAM

Société Anonyme Monégasque

au capital de 10 000 000 euros

Siège Social : 1, avenue Saint-Michel - Monaco

Bilan au 31 décembre 2007

(en euros, avant affectation du résultat)

Actif	31.12.2007	31.12.2006
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	15 872 898	13 422 467
Créances sur les établissements de crédit.....	709 376 794	582 072 796
Opérations avec la clientèle	84 141 807	102 642 246
Participations et titres détenus à long terme.....	250 000	250 000
Immobilisations incorporelles	2 131 066	2 895 936
Immobilisations corporelles	389 661	403 004
Autres actifs.....	1 825 892	1 824 151
Comptes de régularisation	1 201 689	881 599
Total de l'actif	815 189 807	704 392 199
Passif	31.12.2007	31.12.2006
Dettes envers les établissements de crédit	59 952 470	52 325 753
Opérations avec la clientèle	704 512 254	606 598 360
Autres passifs	1 922 046	1 470 285
Comptes de régularisation	5 178 009	3 370 686
Provisions	3 166 149	3 807 388
Dettes subordonnées	12 513 472	12 513 472
Fonds pour risques bancaires généraux.....	6 250 000	3 833 234
Capitaux Propres hors FRBG.....	21 695 407	20 473 021
Capital souscrit	10 000 000	10 000 000
Réserves.....	5 241 272	5 212 966
Report à nouveau.....	5 231 748	4 693 929
Résultat de l'exercice	1 222 387	566 126
Total du passif.....	815 189 807	704 392 199

Hors-bilan	31.12.2007	31.12.2006
Engagements donnés		
Engagements de financement	72 542 915	55 971 247
Engagements de garantie.....	8 225 355	6 096 585
Engagements reçus		
Engagements de garantie.....	4 435 999	1 971 333

Compte de résultats au 31 decembre 2007*(en euros)*

	31.12.2007	31.12.2006
Intérêts et produits assimilés	33 008 768	22 913 202
Intérêts et charges assimilées	(24 985 021)	(16 973 835)
Revenus des titres à revenus variable	59 940	
Commissions (produits)	17 509 382	14 209 667
Commissions (charges)	(372 219)	(321 555)
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation	3 045 150	3 864 379
Autres produits d'exploitation bancaire	951 551	775 583
Autres charges d'exploitation bancaire	(6 641 002)	(4 597 390)
Produit net bancaire.....	22 576 549	19 870 051
Charges générales d'exploitation.....	17 784 030	16 524 075
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	1 048 501	1 130 629
Résultat brut d'exploitation	3 744 018	2 215 347
Cout du risque	397 427	(24 129)
Résultat d'exploitation	4 141 445	2 191 218
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(549)	0
Résultat courant avant impôt	4 140 896	2 191 218
Résultat exceptionnel.....	146 853	(747 882)
Impôt sur les bénéfices.....	648 596	283 020
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées	(2 416 766)	(594 190)
Résultat Net.....	1 222 387	566 126

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 31.12.2007***1 - Principes comptables et méthodes appliquées*****1.1 Introduction**

Les états financiers de la BSI Monaco SAM sont établis en accord avec la réglementation applicable aux établissements de crédit de la Principauté de Monaco, conformément aux dispositions des conventions franco-monégasques et du règlement 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire.

1.2 Présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme aux dispositions prévues pour l'établissement des états annuels et tient compte de l'évolution de l'activité survenue suite à l'agrément de la BSI Monaco SAM, en qualité de Banque, le 21 mars 1995.

1.3 Principes et méthodes comptables***a. Conversion des comptes libellés en devises***

- Les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat.

- Opérations de change au comptant et à terme

A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

b. Risque de crédit

Le risque de crédit est géré dans le respect du CRB 2002-03 du 12 décembre 2002.

- Les concours accordés aux clients sont essentiellement des crédits à court terme liés à l'activité de gestion de patrimoine, et l'acceptation d'un dossier de crédit est inhérent à la constitution d'un gage de monnaie et de valeurs mobilières (article 2 alinea 13 et 59 à 61-1 du Code de Commerce Monégasque). La banque utilise un système de «rating» (1 à 5) basé pour l'appréciation du risque sur la valeur du nantissement ou des garanties reçues et le montant des concours accordés.

- Les encours litigieux et les impayés de plus de 90 jours sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de «contagion». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

c. Intérêts et commissions :

- Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.
- Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts, sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultat.

d. Portefeuille titres

- Titres de participation
- Les titres de participation non consolidés sont constitués des participations égales à 10 % au moins du capital des sociétés émettrices et sont enregistrés à leur cours historique.

e. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du coût d'acquisition des logiciels et figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont maintenues au bilan pour leur coût historique et sont amorties selon le mode linéaire et la durée d'utilisation prévue.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- | | | |
|--------------------------------------|---|---------------|
| - logiciels et matériel informatique | : | de 3 à 7 ans |
| - mobiliers et matériels | : | de 5 à 7 ans |
| - aménagements | : | de 7 à 10 ans |

f. Engagements de retraite

Des provisions sur indemnités de départ à la retraite ont été constituées (conformément à la Convention Collective des Banques) pour un montant de € 75 k.

g. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est calculé au taux en vigueur à Monaco, soit 33.33 %

2 - Contrevaieur de l'actif et du passif en devises

(en milliers d'euros)	2006	2007
Total de l'actif en devises.....	213.350	255.697
Total du passif en devises	213.034	255.054

3 - Immobilisations

(en milliers d'euros)	Eléments Incorporels	Eléments Corporels
Montants bruts au 1 ^{er} janvier 2007.....	6.145	3.848
Mouvements de l'exercice	35	183
Montants bruts au 31 décembre 2007.....	6.180	4.031
Amortissements et provisions cumulés en fin d'exercice	4.049	3.642
Montants nets au 31 décembre 2007	2.131	389
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2007	800	249

4 - Encours de la clientèle

(en milliers d'euros)	2006	2007
Opérations avec la clientèle (actif)		
- Encours sains.....	102.238	83.548
- Encours douteux nets de provisions	8	66

5 - Créances et dettes rattachées sur opérations interbancaires et opérations de la clientèle

(en milliers d'euros)	2006	2007
Actif		
- Créances sur les Etablissements de crédits.....	1.429	1.975
- Créances sur la Clientèle	396	528
Passif		
- Dettes envers les Etablissements de crédit	293	423
- Dettes envers la Clientèle.....	1.047	1.632
- Dettes sur emprunts subordonnés.....	314	314

6 - Autres actifs et autres passifs

(en milliers d'euros)	2006	2007
Actif		
Comptes de règlement relatifs aux titres	974	806
Débiteurs divers	850	1.020
Total.....	1.824	1.826

Passif

Créditeurs divers.....	1.470	1.922
Total.....	1.470	1.922

7 - Comptes de régularisation – actifs et passifs

(en milliers d'euros) 2006 2007

Actif

Compte d'ajustement sur devises	237	226
Charges constatées d'avance	630	682
Produits à recevoir.....	14	294
Total.....	881	1.202

Passif

Charges à payer.....	3.371	5.178
Total.....	3.371	5.178

8 - Provisions

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2007	Dotations de l'exercice	Reprise de provisions	Montant au 31.12.2007
Provisions pour pertes et charges	3.807	482	1.123	3.166
Fonds pour risques Bancaires Généraux	3.833	2.417		6.250

Le poste provisions pour risques et charges est composé, à hauteur de € 2.851 k, de provisions pour risques liés à la gestion de la clientèle.

Les fonds pour risques bancaires généraux créés conformément au C.R.B. 90.02 du 23/02/90 sont destinés à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire et sont inclus dans les fonds propres retenus pour le calcul des ratios prudentiels applicables dans la profession.

9 - Fonds propres

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.2007	Mouvement de l'exercice	Montant au 31.12.2007
Capital	10.000		10.000
Réserve statutaire	730	28	758
Autres réserves	4.483		4.483
Report à nouveau	4.694	538	5.232
Total	19.907	566	20.473

Le capital de la société est divisé en 50.000 actions de € 200 de nominal chacune, toutes de même catégorie. La majorité des actions est détenue par le groupe BSI S.A. qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Après affectation des résultats de l'exercice 2007, les réserves statutaires seront portées à € 820 k et le report à nouveau à € 6.393 k. Les fonds propres seront ainsi augmentés de € 1.222 k.

10 - Emprunt subordonné à durée indéterminée

Un contrat d'emprunt subordonné à durée indéterminée a été signé entre notre maison-mère et nous-mêmes pour un montant de euros 12.200 k. Conformément à l'article 4 c) du Règlement 90-02 modifié du 23 février 1990 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif aux fonds propres, ce dernier peut être intégré dans les fonds propres complémentaires sans toutefois excéder le montant des fonds propres de base.

11 - Opérations avec le groupe (hors dettes et créances rattachées)

(en milliers d'euros)	2006	2007
Créances sur les Etablissements de crédit	571.188	693.321
Dettes envers les Etablissements de crédit.....	52.033	59.500
Dettes sur emprunts subordonnés	12.200	12.200

12 - Ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir

(en milliers d'euros hors dettes et créances rattachées)

	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
Créances sur les établissements de crédit à terme	541.924	41.041		582.965
Créances sur la clientèle à terme	39.681	2.995	147	42.823
Dettes envers les établissements de crédit à terme	56.776	2.724		59.500
Comptes créditeurs à terme de la clientèle	529.449	29.107		558.556

13 - Commissions et gains sur opérations de portefeuille de négociation

(en milliers d'euros)

Produits

	2006	2007
Commissions sur titres gérés	13.791	16.978
Autres commissions / titres pour cpte de la clientèle.....	91	180
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	328	351
Gains sur opérations de change et arbitrage.....	3.144	2.627
Total produits	17.354	20.136

Charges

Commissions sur opérations de titres.....	240	287
Charges sur prestation de services financiers.....	82	85
Autres charges d'exploitation bancaire	4.597	6.641
Total charges	4.919	7.013

14 - Frais de personnel

(en milliers d'euros)	2006	2007
Salaires, traitements et indemnités.....	6.643	7.452
Charges sociales	1.609	1.733
Total.....	8.252	9.185

Au 31 décembre 2007, l'effectif (utilisé) se compose de 57 personnes dont 34 cadres.

15 – Informations sur le hors-bilan

(en milliers d'euros)

Engagements sur les instruments financiers à terme

	A recevoir	A livrer
Opérations de change au comptant.....		
Euros achetés non encore reçus.....	1.897	
Devises achetées non encore reçues.....	1.514	
Euros vendus non encore livrés		1.519
Devises vendues non encore livrées		1.892
Opérations de change à terme		
Euros à recevoir contre devises à livrer	86.794	84.845
Devises à recevoir contre euros à livrer.....	86.635	84.886
Devises à recevoir contre devises à livrer.....	40.152	
Devises à livrer contre devises à recevoir.....		40.124

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle et adossées auprès de notre maison mère.

Engagements donnés

	2006	2007
Engagements de financement en faveur de la clientèle...	55.971	72.543
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit.....	152	152
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle.....	5.944	8.073
Total.....	62.067	80.768

Engagements reçus

	2006	2007
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit.....	1.971	4.436
Total.....	1.971	4.436

16 –Autres informations**Contrôle Interne**

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02, modifié par l'arrêté du 31 mars 2005, deux rapports ont été établis et adressés au Secrétariat Général de la Commission Bancaire :

- Un rapport annuel sur l'activité du contrôle interne
- Un rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques.

Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi de la Commission Bancaire.

- Ratio de solvabilité

Ce ratio mesure le rapport entre les fonds propres de la Banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires et doit être au moins de 8 %, limite largement respectée.

- Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de mesurer la capacité d'un établissement à rembourser ses dettes à court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ce ratio sont définis par le règlement CRBF 88/01.

Le rapport de liquidité à un mois était au 31 décembre 2007 de 161 % pour une obligation minimale de 100 %.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2006 pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à 815.189.807 €

* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 1.222.387 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2007, le bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et

produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2007, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2007 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 4 avril 2008.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Roland MELAN